

C0284**2 JOURS****ACCESSION, BAIL RÉEL SOLIDAIRE, VENTE HLM ET COPROPRIÉTÉS COPROPRIÉTÉS**

RECOUVREMENT DES IMPAYÉS DE COPROPRIÉTÉ : DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS



PUBLIC

Gestionnaire de copropriété.
Gestionnaire de patrimoine
locatif en copropriété.



OBJECTIFS

- › identifier les principes juridiques contenus dans les textes et les évolutions récentes avec la loi ELAN
- › commutuler les règles de recouvrement amiable
- › identifier les rôles du syndic et les processus de prises de décisions
- › évaluer les phases et les conséquences du recouvrement judiciaire.



PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques et de mise en perspective opérationnelle. Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Les clefs pour structurer son organisation et sa démarche.

Le recouvrement des impayés de copropriété est un problème important encadré par les textes. Ce stage vous permettra de faire le point sur les textes applicables et les différentes procédures à votre disposition pour organiser et mettre en œuvre pratiquement des dispositifs opérationnels.

CONTENU

Le recouvrement amiable des charges de copropriété

- › rappel des textes en vigueur et nouveautés suite loi ELAN
- › analyse des copropriétés et problématiques
- › exigibilité des charges :
 - imputation
 - vente
 - cas spécifiques
- › les règles générales de recouvrement amiable (solidarité, exigibilité, compétence), quels impacts pratiques ?
- › le rôle et pouvoirs du syndic Hlm pour l'engagement des procédures
- › l'imputation des frais de recouvrement amiable et les délais de paiement spécifiques à la copropriété
- › élaboration en commun d'une procédure de recouvrement type
- › élaboration d'outils de gestion : relances, mises en demeure, mandat aux huissiers ou aux avocats, projets de résolutions en matière d'impayés

Le recouvrement judiciaire

- › la distinction entre les différentes créances à recouvrer et les procédures applicables
- › les procédures de droit commun applicables
- › l'usage des procédures conservatoires
- › la procédure de déchéance du terme Art 19-2 et la loi ELAN
- › l'hypothèque légale et ses conséquences
- › l'opposition au prix de vente :
 - forme
 - délai
 - effets
- › la saisie immobilière et les procédures de Droit commun
- › les obstacles au recouvrement : surendettement, divorce, contestations en Assemblée générale...
- › le cas particulier des ASL et Jurisprudence.

ANIMATION

Eric JUMEL, Consultant-formateur en gestion immobilière et Nawal BELLATRECHE, Avocate spécialiste en droit immobilier.

DATES CLASSE VIRTUELLE

11 et 12 avril 2024
16 et 17 septembre 2024
9 et 10 décembre 2024

PRIX NET : 1530 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr